

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 22 mai 2025 – 20H30
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Annie PIGNEDE

Excusés : Albane PINEDE, Laure-Paola GUIVIER, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

A l'ordre du jour seront évoqués les points suivants :

Approbation du dernier procès-verbal en date du 17/04/2025 – Voté à l'unanimité

Il est proposé de rajouter une délibération concernant les options liées au marché projet centre bourg, l'ensemble des membres présents sont d'accords.

1/Délibérations :

2025-05-01 : Convention avec Ecloses-Badinières : entretien de voiries – M. Bonnet-Piron

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de signer une convention avec Eclose-Badinières de manière à acter la répartition des travaux sur les voies limitrophes à nos deux communes,

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE et **CHARGE** Monsieur le Maire de poursuivre toutes démarches utiles en vue de la réalisation de ladite convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

2025-05-02 : Options liées aux marchés pour le projet de la rénovation du Centre Bourg du recrutement de la maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir les options suivantes du candidat Arthur Rémy liées au marché du projet centre bourg actuellement en cours :

Option n°2 Recrutement d'un Architecte en bâtiment : coût 9 067.00 €

Option n°4 Recrutement d'une maîtrise d'œuvre Architecte Paysagiste : coût 8 775.00 €

Il y aura 5 Réunions en Bâtiment et 6 Réunions en Paysagiste.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE et **CHARGE** Monsieur le Maire de poursuivre toutes démarches utiles et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

2/Compte rendu de réunions :

- **Réunion : cabinet Arthur Rémy – projet centre bourg**

Le mercredi 21 mai 2025 de 14h à 17h à la salle de la Mairie a eu lieu la réunion pour présenter le futur projet du centre bourg et la réunion publique qui a eu lieu à 18h à la salle des fêtes.

3/Questions diverses :

- **Interdiction des véhicules 3T5**

Jean-Michel a relancé le directeur Technique du Département pour planifier l'installation des panneaux.

- **Fête des mères**

Sébastien Guillaud représentera Mr le Maire Jean-Michel Drevet pour recevoir les nouvelles mamans avec leurs bébés.

Sylvie Sabatier s'est occupée des commandes auprès de la boulangerie de Chatonnay et de la fleuriste de Nivolas-Vermelle.

Il y aura 6 familles présentes sur 8. Toutes les familles sont invitées à venir partager ce moment de convivialité.

- **Changement de place du radar**

Prévoir de le décaler après les noyers.

- **Stationnement sur un lieu public**

D'après la loi les véhicules qui stationnent sur un parking public ont le droit de rester 7 jours immobilisé et au-delà la verbalisation est possible.

- **Un nouveau vendeur de Pizzas**

Le mardi soir devant la Mairie, il y a un nouveau vendeur de Pizzas

- **Pour info : Réunion publique :**

Samedi 28 juin 2025 de 10h à 12h devant la Mairie réunion publique sous forme d'atelier avec les thèmes suivants :

Atelier N°1 / Voirie/Sécurité/Circulation/Police pluri-communale : Maurice Bonnet-Piron

Atelier N°2 / Bâtiment/Centre Bourg : Place du Village : Sébastien Guillaud

Atelier N°3 / Ecole : Pascale Chotel, Albane Pinède, Philippe Pellet

Jeudi 5 juin 2025 à 19h à la salle des fêtes : réunion projet maison de santé.

Jeudi 26 juin 2025 à 20h30 : prochain Conseil Municipal

La séance est levée à 22h00

Sylvie SABATIER, secrétaire

Jean-Michel DREVET, Maire